



UNION EUROPEENNE

Conférence d'examen de l'OSCE Astana, le 28 novembre 2010

Déclaration de l'Union européenne – Séance de clôture

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur de m'adresser à vous, au nom de l'Union européenne, à l'occasion de la clôture de la Conférence d'examen 2010 de l'OSCE, ici, dans la capitale de la République du Kazakhstan.

Je souhaiterais avant tout exprimer la gratitude de l'Union européenne à la Présidence en exercice kazakhstanaise pour les efforts qu'elle a entrepris à la tête de notre organisation. L'Union européenne est également très reconnaissante au Secrétariat et aux Institutions pour l'excellente préparation et les remarquables contributions témoignant de leur expertise.

C'est ainsi qu'après les sessions qui se sont déroulées à Varsovie, Vienne et Astana, nous sommes presque parvenus au terme de notre préparation pour le Sommet de mercredi et jeudi prochain.

L'Union européenne est convaincue que les nombreuses propositions formulées par les délégations, le Secrétariat, les Institutions et les représentants de la société civile pendant la Conférence, ont utilement contribué à étoffer le document final du Sommet qui, nous le souhaitons, tracera la voie vers l'accomplissement d'une nouvelle vision stratégique pour l'OSCE, une communauté de sécurité où l'usage de la force sera impensable, et qui sera

fondée sur une claire réaffirmation de nos engagements et des mandats précis pour notre travail futur fixés dans le plan d'action.

Lors de la Ministérielle informelle d'Almaty en juillet dernier, l'Union européenne a identifié des domaines d'action prioritaires, qui continuent à nous guider dans nos préparations du document final. Ces priorités sont:

- le renforcement des capacités de l'Organisation dans les trois dimensions, pour promouvoir l'alerte précoce, la prévention et le règlement des conflits, la gestion de crise et la réhabilitation post-conflit, y compris en relation avec les conflits prolongés ;
- l'amélioration de la mise en œuvre et du suivi des normes, principes et engagements de l'OSCE, en particulier les engagements de la dimension humaine ;
- le renforcement du cadre de la maîtrise des armements conventionnels, y compris les mesures de confiance et de sécurité et des progrès sur le traité FCE ;
- une attention accrue aux menaces transnationales dans les trois dimensions de l'OSCE.

L'Union européenne souhaite des avancées concrètes dans la résolution des conflits gelés qui, année après année, continuent à affecter sérieusement la crédibilité de notre organisation et sa capacité à régler l'une des principales menaces à la sécurité de l'espace de l'OSCE.

Nous devrions intensifier nos efforts collectifs pour résoudre les conflits gelés en Géorgie, en République de Moldavie et concernant le Haut-Karabakh de façon pacifique et par la négociation, dans le plein respect des normes et principes de la Charte des Nations Unies, de l'Acte final d'Helsinki et des autres engagements de l'OSCE. L'Union européenne réitère son soutien pour les formats de négociation existants, son attachement au principe de l'intégrité territoriale et de

la souveraineté de la Géorgie et de la République de Moldavie. Nous rappelons que le conflit concernant le Haut-Karabakh doit être résolu en conformité avec les principes de Madrid.

En ce qui concerne le cycle des conflits, nous avons relevé un large soutien au renforcement des capacités de l'Organisation en ce domaine et dans les trois dimensions, y compris en relation avec les conflits prolongés. Cela implique non seulement d'améliorer l'OSCE structurellement et techniquement, mais également de traduire en termes opérationnels la volonté politique des Etats participants, notamment 'pour passer plus efficacement de l'alerte à l'action précoce.

L'UE souhaite notamment que le Secrétariat et les Institutions jouent un rôle plus actif dans les questions liées au cycle des conflits. En particulier, il est crucial de créer un système d'alerte précoce coordonné par le CPC et qui implique tout le Secrétariat, les Institutions, les opérations de terrain et les Représentants Spéciaux ou Personnels de la Présidence, dans le respect de l'autonomie de chacun. La solution durable aux conflits passe aussi par une meilleure appréhension des racines profondes des crises et des conflits. Enfin, l'UE est favorable à l'idée de créer une capacité civile de soutien à la paix et à la réhabilitation post-conflit.

Monsieur le Président,

Le renforcement du cadre de la maîtrise des armements conventionnels, y compris les mesures de confiance et de sécurité et des progrès sur le régime FCE, nous tiennent également à cœur. Nous souhaitons recevoir un mandat clair afin de poursuivre la modernisation du Document de Vienne, et nous diriger, dans un premier temps, vers un Document de Vienne 2011.

En matière de menaces transnationales, nous sommes d'avis qu'il convient de faire un usage plus stratégique de la plus-value dont l'OSCE dispose dans les trois dimensions, afin d'acquérir un profil plus clair et visible à cet égard. L'Union européenne invite le Secrétaire général à prendre les mesures appropriées afin

d'améliorer la coordination. La désignation d'un coordinateur constituerait à cet égard une avancée significative. Nous devrions aussi revoir les documents stratégiques et l'engagement de l'OSCE dans ce domaine, s'agissant de l'Afghanistan, adopter une stratégie sur les activités de police et explorer la nécessité d'adopter d'autres documents stratégiques comme la cyber-sécurité, le crime organisé et la lutte contre le trafic de drogue. L'UE souhaite également accroître la coopération avec les Partenaires asiatiques et méditerranéens dans la lutte contre les menaces transnationales.

Pour l'UE, la deuxième dimension a un rôle essentiel à jouer dans le cycle des conflits et la lutte contre les menaces transnationales. D'une part, les activités de l'OSCE dans la deuxième dimension offrent une vaste panoplie de mesures de confiance. D'autre part, la zone OSCE est confrontée à des menaces économiques et environnementales. L'UE est d'avis que le Secrétariat doit posséder les capacités d'offrir aux Etats participants une analyse approfondie desdites menaces.

Notre organisation est fondée sur la conviction que le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de l'Etat de droit et des principes démocratiques est un facteur essentiel de la paix, de la justice et du bien-être. Cette conviction est la pierre angulaire de notre approche globale de la sécurité. La mise en œuvre de nos engagements dans la dimension humaine est donc cruciale pour notre sécurité collective. Ce constat nous a amené à déclarer solennellement et de manière irrévocable, à Moscou en 1991, que les engagements contractés dans le domaine de la dimension humaine étaient un sujet de préoccupation directe et légitime pour tous les Etats participants et qu'ils ne relevaient pas exclusivement des affaires intérieures de l'Etat.

De manière transversale et dans l'ensemble des sessions, le renforcement de la mise en œuvre et un meilleur suivi des normes, principes et engagements de l'OSCE ont été inlassablement mis en avant. Pour l'Union européenne, cela passe par le renforcement du bureau du Représentant pour la liberté des médias

et par un fort soutien au travail essentiel du BIDDH, notamment en ce qui concerne le suivi et la mise en œuvre des recommandations en matière électorale, ainsi qu'aux activités du Haut Commissaire pour les minorités nationales et de la Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains et

Dans cette optique, l'examen par les pairs pratiquée à l'OSCE et les recommandations formulées par ses institutions sont des instruments essentiels dont doivent tirer profit tous les Etats participants. Elles sont une aide et une invitation à progresser, par un dialogue respectueux, dans la mise en oeuvre de nos engagements en matière de droits de l'homme, de libertés fondamentales, d'état de droit et de démocratie.

Cette conférence d'examen a aussi permis un véritable dialogue entre les représentants des gouvernements et de la société civile. Vous connaissez, Monsieur le Président, la grande valeur que l'Union européenne attache à la participation libre et ouverte des organisations non gouvernementales aux activités de l'OSCE et à la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Forte des enseignements de la Conférence d'examen, l'Union européenne continuera à participer activement à l'élaboration du Document d'Astana. Nous n'épargnerons aucun effort dans les heures et jours qui viennent pour obtenir des résultats concrets et faire du sommet d'Astana un succès pour notre Organisation. Grâce à l'amélioration de la compréhension et de la confiance mutuelles, grâce à une action déterminée de tous les Etats participants pour renforcer la sécurité dans et de l'espace OSCE, nous devrions être en mesure de progresser vers la réalisation d'une communauté de sécurité.

La CROATIE*, l'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE* et l'ISLANDE, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique

européen; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, la GÉORGIE, le SAN MARIN et L'ANDORRE se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.